



Bruxelles, date de la poste.

1921

Local : A LA COUR ROYALE

Rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la **Séance extraordinaire**, qui aura lieu au local du Cercle, le LUNDI 5 DÉCEMBRE, à 8 1/2 heures très précises du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Admission de nouveaux membres.
2. Proposition de porter la cotisation annuelle à 6 francs.
3. Fête intime.
4. Proposition de souper (veille de l'an).
5. Divers.

Par la même occasion, nous vous rappelons la visite aux sucreries et raffineries de Tirlemont, qui aura lieu le dimanche 11 décembre prochain.

Départ à la gare du Nord, à 8 h. 09 du matin.

Réunion à la salle des bagages, à 7 1/2 heures, pour la distribution des coupons.

Les adhésions ainsi que le montant de l'excursion (15 fr. coupon et dîner compris), seront reçus à la dite séance.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous espérons pouvoir compter sur votre présence à cette réunion.

Recevez, M l'assurance de nos sentiments dévoués.

Le Secrétaire,
E. DESMEDT.

Le Président,
G. DUPONT



Bruxelles, date de la Poste.

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Nous avons l'avantage de vous faire savoir que le souper de la Veille de l'An, aura lieu **AU RENARD**, Grand'Place, 7, à 10 heures du soir.

MENU

Huitres Royales — Potage Oxtail — Turbot au gratin
Filet de Bœuf rôti à la broche
Légumes Jardinières, Pommes parisiennes
Poularde rôtie Compote de Calville
Bombe pralinée — Petits Fours.

Le membre désireux de participer à ce souper est prié d'envoyer son adhésion en y joignant la somme de 15 francs, au local du Cercle, le lundi 19 décembre prochain, de 8 1/2 à 9 1/2 h. du soir.

Le vote sur la proposition d'augmentation de la cotisation n'ayant pu avoir lieu par suite de l'absence d'un grand nombre de membres, provoquée par la grève des tramways, se fera à la séance qui se tiendra le 9 janvier 1922, à 8 1/2 h. du soir (cette séance remplacera celle du 2 janvier qui n'a pas lieu).

Pour mémoire. EN FÉVRIER, grande fête dramatique organisée par la Section Dramatique du Cercle. Au programme une Comédie en 3 actes. Le Comité de la Section tient des cartes à la disposition des membres.

En mars — Fête intime donnée par le Cercle avec le gracieux concours de la Section Dramatique. Outre une comédie et un intermède musical, le programme comprendra une Revue due à notre dévoué vice-président M. Van Wassenhove. Des invitations seront incessamment distribuées.

Tous les dimanches matin, quand le temps le permet, réunion cycliste à l'entrée du bois, à 10 heures.

Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
18, rue Plattestein

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon

N. B. — Les membres sont instamment priés de donner leur changement de domicile au Comité.



Bruxelles, date de la Poste.

JANVIER

1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la Séance Mensuelle, qui aura lieu au local du Cercle, le lundi 6 février, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Admission de nouveaux membres;
2. Perception de la cotisation annuelle de 3 francs;
3. Divers.

Les cotisations non soldées à la séance de mars seront perçues par les soins du service des postes, dans le courant de ce mois, aux frais du membre. Celui qui veut éviter les frais peut effectuer sa cotisation au compte chèque postal 66098 au nom de M. P. Stock, rue Duquesnoy, 32.

Le membre qui laisserait retourner sa quittance sera considéré comme démissionnaire.

CAMPEZ/4 De nombreuses demandes nous étant déjà parvenues pour la location des tentes pour la période des vacances de juillet et août, les intéressés sont priés de se faire inscrire au plus tôt, afin que nous puissions aviser.

PRIX DE LOCATION : Du samedi au lundi (environs de Bruxelles) 3 francs. En excursion ou villégiature, 2 fr. par jour avec minimum de 5 fr. Garantie à déposer : 5 francs.

La fête intime aura lieu le samedi 25 mars, **AU CORNET**, rue du Marché-aux-Fromages, 16.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
18, rue Plattesteen

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

02 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la Séance Mensuelle, qui aura lieu au local du Cercle, le lundi 6 mars, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal et de la correspondance ;
2. Admission de nouveaux membres ;
3. Tirage au sort entre les amateurs de Camping ;
4. Election d'un membre du Comité ;
5. Dernières dispositions à prendre pour la fête intime ;
6. Projet de voyage pour Pâques ;
7. Divers.

Le Comité ayant décidé de commencer dorénavant les séances à l'heure fixée, les membres sont priés de monter directement dans la salle.

Vous êtes également invité, ainsi que vos amis, à assister à la fête intime qui aura définitivement lieu le dimanche 2 avril, à 7 1/2 heures du soir "AU CORNET", rue Marché aux Fromages, 16, sans autre invitation. Au programme : LA REVUE DU PÉGASE.

AVIS AUX CAMPEURS. - Le 21 juillet étant un vendredi, un projet de voyage de trois jours sera déposé incessamment. Se faire inscrire dès à présent pour la location des tentes, afin de participer au tirage au sort annoncé plus haut.

Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon

NUMÉROS DES ACTIONS : Bruxelles 1905, n°. 132.310 - 18 et 148.378 - 16.



Bruxelles, date de la Poste.

03 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la Séance Mensuelle, qui aura lieu au local du Cercle, le lundi 3 avril, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal ;
2. Admission de nouveaux membres ;
3. Dernières dispositions pour l'excursion de Pâques ;
4. Divers.

Pour rappel, dimanche 2 avril, à 7 1/2 heures du soir "Au Cornet", rue Marché aux Fromages, 16, fête intime avec LA REVUE DU PÉGASE.

EXCURSION DE PAQUES. — Première journée : Réunion gare du Nord (salle des bagages) à 7 heures du matin. Départ pour Vieux-Dieu à 7 h. 30, arrivée à 8 h. 32.

A vélo : Wyneghem, Brecht, Hoogstraeten (Pique-nique), Merxplas, Turnhout. Total de la journée 56 1/2 kilomètres.

Dîner, coucher et déjeuner à l'Hôtel de la Porte d'Or. Dîner : hors-d'œuvre, potage, 2 plats de viande, dessert.

Deuxième journée : Départ à 8 heures très précises. Herenthals, Hersselt, Aerschot. Dîner à l'Hôtel du Casino : Potage, deux plats de viande, dessert, fruits, café. Retour par Betecom, Werchter, Haecht, Dieghem. Total 83 kilomètres. Se munir d'une lanterne.

Prix du voyage, sans boisson, pourboire compris : trente francs.

Les adhésions ainsi que le prix de l'excursion seront reçus à l'issue de la séance

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

04 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la Séance Mensuelle, qui aura lieu au local du Cercle, le lundi 1^{er} mai, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal ;
2. Admission d'un nouveau membre ;
3. Formation d'une caisse d'épargne ;
4. Fête Champêtre à Notre-Dame-au-Bois ;
5. Projets de voyage pour la Pentecôte ;
6. Divers.

Les membres sont priés de monter directement dans la salle.

EXCURSIONS DOMINICALES

- 30 avril. — A 9 heures, entrée du Bois, Waterloo, Ohain, retour par La Hulpe, 47 kilomètres.
- 7 mai. — A 9 heures, Porte de Flandre, Grand Bigard (Procession) Assche, Merchtem, retour par Wommel et Meysse, 45 kilomètres.
- 14 mai. — A 8 1/2 heures, Avenue Fonsny, Hal, Lembecq, retour par Braine le Château et Waterloo, 54 kilomètres.
- 21 mai. — A 8 1/2 h. Pont Teichmann, Sempst, Rymenam, retour par Keerbergen et Haecht, 54 kilomètres.
- 25 mai (Ascension) Fête Champêtre aux Mérisiers — A 9 heures, entrée du Bois, à 10 heures Cyclo-Cross. L'après-midi, jeux et concours divers. Retour en cortège aux lumières.
- 28 mai. — A 8 1/2 heures Bois, Rixensart, retour par La Hulpe, 60 kil. L'heure fixée pour les réunions sera rigoureusement observée.
- Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

05 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la Séance extraordinaire, qui aura lieu au local du Cercle, le lundi 15 mai, à 9 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Dernières dispositions à prendre pour la fête champêtre ;
2. Dernières dispositions pour le voyage de la Pentecôte ;
3. Inscription des adhérents à la section d'épargne.

Fête Champêtre 25 mai (Ascension). Réunion à 9 heures à l'entrée du Bois. A 10 heures départ du Cross. A midi pique-nique au Camp (Merisiers) Buffet.

Concours. — A 2 heures, Courses aux Sabots. A 2 1/2 h. Jeu de la Cuvelle. A 3 h. Jeu de la Chandelle. A 3 1/2 h. Courses pédestres. A 4 h. Vogelpick. A 4 1/2 h. Tir à la Corde.

6 heures. — Théâtre de Verduze.

9 heures. — Retour en cortège aux lumières. On est prié de se munir de lampions.

Le droit d'inscription est de 10 centimes par jeu et par personne. La liste des concurrents sera définitivement clôturée une demi heure avant les concours.

En cas de mauvais temps, la fête est remise au dimanche 28 mai.

VOYAGE DE LA PENTECOTE. — Première journée. — Dimanche 4 juin. Réunion gare du Nord (salle des bagages) à 6 1/4 h. Départ pour Melreux à 7 heures, (changement de train à Marloie). A vélo par Hotton, Erezée (station du vicinal) et la vallée de l'Aisne jusque Bomal et Vieux-Ville (50 kil.). Dîner facultatif ou pique-nique. Départ à 3 heures par Sy, Hamoir, vallée du Niblon, Ocquier, Bois-Borsu et Havelange (51 kil.). Dîner logement et déjeuner à l'hôtel de la Poste, fr. 12,50 boisson comprise.

Deuxième journée. — Lundi 5 juin. — Départ à 8 heures précises par Porcheresse, Pessoux, Leignon, Achène, Sorinne, les fonds de Leffe, Dinant (34 kil.), Yvoir (8 kil.). Dîner facultatif ou pique-nique.

Départ à 3 1/2 h. pour Namur par la rive droite (19 kil.).

Départ au train de 7 h. 25. Arrivée à Bruxelles Q. L. à 8 h. 35.

Les adhésions, ainsi que le prix du voyage (trente francs, non compris les diners facultatifs) seront reçus à l'issue de la séance.

Pour ceux qui désirent partir le samedi après-midi, réunion à la gare du Nord (salle des bagages) à 1 1/2 h. Départ pour Liège à 14 h. 10, arrivée à 16 h. 05.

A vélo la vallée de l'Ourthe par Angleur, Tilff, Esneux, Poulseur, Comblain-au-Pont, Hamoir (36 kil.) Logement.

Les campeurs dresseront leur tente au Pilot.

Dimanche. Départ à 7 1/2 h. par Tohogne, Durbuy, Melreux (23 kil.) puis l'itinéraire ci-dessus.

Les campeurs viendront par Vieux-Ville et Bomal dans la vallée de l'Aisne, faire leur jonction avec les deux groupes réunis.

Ne sont admis que les membres du cercle.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

06 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la séance mensuelle est remise au lundi 12 juin à 8 1/2 heures précises du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Inscription des adhérents à la section d'épargne.
4. Distribution des prix aux vainqueurs des différents jeux.
5. Projet de voyage pour le 21 juillet.
6. Divers.

EXCURSIONS DOMINICALES.—

11 juin, à 8 heures, Rond-Point, rue de la Loi — Cortenberg — Louvain — Héverlé — Retour par Neeryssche ou Rhode-Sainte-Agathe, (environ 70 kilomètres).

18 juin, à 8 heures, aux deux Ponts de Laeken (Allée Verte), Meysse — Londerzeel — Bornhem — Retour par Willebroeck (env. 80 kil.).

25 juin, à 8 1/2 heures, Boulevard Léopold II. Vers Bodeghem-Saint-Martin, (fête des fraises). Retour par Dilbeek.

Pour les non cyclistes (et également en cas de mauvais temps) départ au Nord par le train de 12 h. 23 ou à Berchem-Sainte-Agathe à 12 h. 41.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

06 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la séance mensuelle qui aura lieu au local du cercle, le lundi 3 juillet, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Caisse d'épargne (premier versement).
4. Divers.

EXCURSIONS DOMINICALES.—

2 juillet, à 7 1/2 heures, Place Bara — Itterbeek — Goyck — Oelingen (Pique-nique) — Visite du château de Vollezeel — Retour par Petit-Enghien — Hal (environ 70 kil.).

9 juillet à 8 heures, Place Stéphanie — Bois — Waterloo — Joli-Bois — Maransart — Retour par Lasnes — Genval — Malaise — Overysse (environ 60 kil.).

16 juillet à 6 1/2 h. très précises, Place Bara — Itterbeek — Pamel (arrêt à la Belle-Alliance) — Lierde-Sainte-Marie — Nederbrakel — Bois de Flobecq (Pique-nique ou dîner) — Mont-de-l'Enclus — Audenarde (environ 80 kil.). Retour en chemin de fer (inscription des participants à la séance du 3 juillet, pour la réduction du chemin de fer. Prix du coupon avec machine, 6 francs.

21 juillet, à 8 heures, Bois — Excursion en forêt.

23 juillet, à 8 heures, Rond-Point, rue de la Loi — Tervueren — Vallée de la Voer — Eaux-douces. Retour par Louvain — Herent — Cortenberg (environ 65 kil.).

30 juillet, à 8 heures, Place-Saintelette — Assche — Termonde (Pique-nique). Manifestation Verhaeren. Retour par Op-Dorp — Londerzeel (environ 70 kil.).

Tous les jeudis, à 8 heures du soir, réunion à l'entrée du Bois.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

07 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la séance mensuelle qui aura lieu au local du cercle, le lundi 7 août, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Voyage du 15 août (Assomption).
4. Caisse d'épargne (deuxième versement).
5. Divers.

EXCURSIONS DOMINICALES.—

6 août, à 8 1/2 heures, Rond-Point, rue de la Loi — Cortenberg — Bucken — Wespelaer — Haecht — Keerbergen (Heydekant) — Retour par le lac d'Hofstade (60 kil.)

13 août, à 8 heures, Place Stéphanie — Waterloo — Genappe — Nivelles — Retour par Ronquière — Hal (environ 70 kil.)

15 août, à 8 heures, Entrée du Bois.

20 août, à 8 heures, Pont Teichman — Vilvorde — Malines — Waelhem — Rumpst — Boom (visite des Briquetteries) — Retour par Willebroeck (environ 75 kil.)

27 août, à 8 heures, Place Stéphanie — Ohain — Lasne — Chapelle — Pinchart — Ottignies — Court-Saint-Étienne — Villers-la-Ville (Ruines) — Retour par Sart — Dame — Avelines — Baisy — Thy — Genappe (env. 80 kil.)

Tous les jeudis, à 8 heures du soir, réunion à l'entrée du Bois.

Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poignon



Bruxelles, date de la Poste.

08 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la séance mensuelle qui aura lieu au local du cercle, le lundi 4 septembre, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Inscription des adhérents à l'excursion de Tirlemont.
4. Caisse d'épargne (troisième versement).
5. Divers.

L'encaisse de la Section d'épargne étant convertie en Dommages de guerre (lot principal : un million), nous engageons vivement les membres qui n'ont pas encore adhéré à cette caisse à se faire inscrire à la présente séance.

Conformément aux statuts, il sera procédé, le mois prochain, à l'élection de cinq membres du Comité.

Les membres sortants et rééligibles sont : Messieurs Dupont, Lebon, Willems, Baudot et Demol.

Les candidatures, seront reçues jusqu'au 25 septembre inclus.

EXCURSIONS DOMINICALES.—

3 septembre, à 8 1/2 heures, Rond-Point, rue de la Loi — Woluwe-St-Étienne — Saventhem — Steenockerzeel — Perck — Hofstade (Lac). Retour par Sempst — Epeghem — Vilvorde, (environ 55 kil.).

10 septembre, à 7 1/2 heures, Rond-Point, rue de la Loi. — N.-D.-au-Bois — Overyssche — Basse — Wavre — Grez-Doiceau — Jodoigne — Lougaerde — Tirlemont (61 kil.) Dîner à l'Hôtel de l'Industrie. — Retour en chemin de fer. Prix du coupon (machine comprise) 7 fr. 10.

17 septembre, à 8 1/2 heures. Place Bara. — Hal — Pepinghen — Gaesbeek — Leeuw-St-Pierre — Retour par Ruysbroeck (env. 55 kil.).

24 septembre, à 8 1/2 heures. Place Stéphanie. — Waterloo — Genappe — Nivelles — Retour par Ithe — Hal (env. 65 kil.).

L'heure fixée est celle du départ et sera rigoureusement observée.

Tous les jeudis, à 8 heures du soir, réunion à l'entrée du Bois.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

09 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à l'Assemblée générale annuelle, qui aura lieu au local du cercle, le lundi 2 octobre, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Rapport des membres vérificateurs.
4. Lecture du bilan et rapport sur la situation financière du cercle.
5. Rapport sur la situation morale du cercle.
6. Election de six membres du Comité.
7. Projet de règlement pour la section d'épargne.
8. Caisse d'épargne (quatrième versement).
9. Divers.

EXCURSIONS DOMINICALES. —

1^{er} octobre, à 8 1/2 h. — Place Stéphanie, Waterloo, Lillois, Bois-Seigneur, Haut-Ittre, Ittre (pique-nique). Retour par Oisquerq, Hal.

3 octobre, à 8 h. — (Greenwich), Rond-Point rue de la Loi, Teruieren, Vossem, Leefdael, Neeryssche, Lombeek, Overysse.

15 octobre, à 8 h. — Place Stéphanie, Bois, Forêt de Soignes, Hoeylaert, Notre-Dame-au-Bois.

22 octobre, à 8 1/2 h. — Place Saintelette, Meysse, Grimbergen. Retour par Pont-Brûlé, Epegghem.

29 octobre, à 10 heures. — Entrée du Bois de la Cambre.

SECTION D'EPARGNE. Numéros des obligations Dommages de Guerre 1922, série 28.597 Nos 5 et 6. Tirage tous les mois, 10 octobre : un lot de 250.000 fr. et deux lots de 100.000 fr. On peut s'inscrire à la séance.

SECTION DRAMATIQUE. — Régisseur M. A. Schaller. Samedi 28 octobre, à 8 heures du soir, au Continental, Chaussée de Wavre, 366-368, Grande Fête Dramatique, suivie de redoute, donnée au profit des Invalides de guerre de l'agglomération. Au programme : Madame et son Filleul. On peut retenir ses places dès à présent, sans augmentation de prix, au bureau de location, chez M. L. Thibon, 24, rue Van Volsem, Ixelles, ou chez les membres de la Section. Prix des cartes : 4, 3, 2, 1.50 et 1 franc.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

10 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la séance mensuelle qui aura lieu au local du cercle, le lundi 6 novembre, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission d'un nouveau membre.
3. Obligation pour tous les membres de prendre pour 5 francs de cartes à la fête dramatique du Régina Palace (Proposition du Comité).
4. Banquet annuel (inscription).
5. Caisse d'épargne (5^e versement).
6. Divers.

Avec le concours de la Section dramatique, dont nous avons pu apprécier la parfaite interprétation lors de sa dernière fête, nous organisons une Grande Soirée Dramatique, au Régina Palace, rue Vanderschriek (Porte de Hal), le samedi 13 janvier prochain.

L'entrée sera gratuite pour tous les membres. Les cartes seront distribuées à la séance prochaine.

BANQUET ANNUEL — Le banquet annuel aura lieu le dimanche 19 novembre, à 2 heures de relevée. Le montant de la souscription est de 17 francs par personne, y compris une 1/2 bouteille de vin. Nous vous communiquerons le menu et le nom de l'établissement à la séance.

SECTION D'ÉPARGNE. Numéros des obligations Dommages de Guerre 1922, série 28.597 N^{os} 5 et 6 et série 82.092 N^o 11. Tirage tous les mois, 10 novembre : un lot de 250.000 fr. et deux lots de 100.000 fr. Cotisation minimum, 5 francs par mois. On peut s'inscrire à la séance.

A partir du mois de décembre, excursions pédestres.

Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

11 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Vous êtes invité à assister à la séance mensuelle qui aura lieu au local du cercle, le lundi 4 décembre, à 8 1/2 heures du soir.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Admission de nouveaux membres.
3. Caisse d'épargne (6^e versement).
4. Distribution des cartes pour la Fête du 13 janvier.
5. Divers.

Un prix sera décerné à chacun des trois membres qui, par la vente des cartes, aura atteint la somme la plus élevée (minimum 100 francs).

On peut se procurer des cartes tous les jours chez le Président et le Secrétaire, ainsi que chez MM. Thibou, 24, rue Jean Van Volsem, Ixelles; Bourgeois, 5, Avenue Fonsny, Saint-Gilles; Mertens, 36, rue Mérimos, Saint-Josse; Baudot, 37, rue Royale (de 6 à 7 1/2 h. du soir) et Stock, 32, rue Duquesnoy.

Chaque membre a droit à une carte promenoir. Cette carte qui est personnelle et incessible sera distribuée à la séance du 8 janvier.

FÊTE INTIME. — Nous organisons le dimanche 3 décembre, à 7 h. du soir, un Concert-Café absolument gratuit pour les membres, leur famille et leurs amis, dans la jolie salle du Petit Louvain, Place de Louvain, 4. Une collecte y sera faite au profit de la Saint-Nicolas des déshérités.

Nous espérons que par votre présence vous tiendrez à coopérer à cette belle œuvre instituée en faveur des petits malheureux.

SECTION D'EPARGNE. — Numéro de la nouvelle obligation : Série 19898 n° 20. Tirage 10 décembre : un lot de 500.000 fr. et deux de 100.000 francs.

PROMENADES PÉDESTRES. — Tous les dimanches de décembre, à partir du 10, réunion à l'entrée du Bois de la Cambre. *à 10 h. du matin*

Veuillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital

Le Président
G. DUPONT
31, rue du Poinçon



Bruxelles, date de la Poste.

12 1922

Local : **A la Cour Royale**
94-96, rue de la Montagne

M

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous empêchent d'organiser le banquet de la veille de l'an.

Nous l'avons remplacé par un souper démocratique aux choesels, qui aura lieu le dimanche 24 décembre (Veille de Noël), au Paon, Chaussée de Wavre (Porte de Namur), à 7 1/2 heures du soir.

Les inscriptions, ainsi que le prix du souper (5 fr. 25), seront reçus au local du Cercle, le lundi 18 décembre, de 9 à 10 heures du soir.

Le nombre des convives étant limité, nous engageons vivement les membres désireux d'y participer, à envoyer leur adhésion sans retard.

FÊTE DU RÉGINA. — Les cartes s'enlèvent rapidement et font espérer un magnifique succès.

On peut se procurer des cartes tous les jours chez le Président et le Secrétaire, ainsi que chez MM. Thibou, 24, rue Jean Van Volsem, Ixelles; Bourgeois, 5, Avenue Fonsny, Saint-Gilles; Mertens, 36, rue Mérimos, Saint-Josse; Baudot, 37, rue Royale (de 6 à 7 1/2 h. du soir) et Stock, 32, rue Duquesnoy.

Chaque membre a droit à une carte promenoir. Cette carte qui est personnelle et incessible sera distribuée à la séance du 8 janvier.

SECTION DRAMATIQUE. — Nous avons le plaisir de vous annoncer que la section dramatique organise une grande soirée, le 3 mars prochain, Au Continental, Chaussée de Wavre.

PROMENADE PEDESTRE. — Pour rappel, dimanche prochain, 17 courant, à 10 heures du matin, réunion à l'entrée du Bois.

Veillez agréer, M _____, l'expression de nos meilleurs sentiments.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire
E.-J. DESMEDT
38, rue de l'Hôpital
Tél. 287.97

Le Président
G. DUPONT
51, rue du Poinçon
Tél. 271 99